

Chers parents, à partir des remontées faites par les parents auprès des associations de parents d'élèves et des questions déposées dans la boîte que j'ai mise en place dans l'entrée de l'école, une réunion pour y répondre a été organisée, dans un premier temps avec les responsables de site (Natacha Crusoé), et de secteur (Aurélia Giudicelli) et moi-même.

Une seconde réunion a été organisée avec les parents représentant les 2 associations, ainsi que 3 enseignants de l'école, ainsi que la coordinatrice des NAP au niveau de la Mairie ; Nadège Dubourg.

Vous trouverez ci-dessous, les questions ou suggestions (soulignées) ainsi que les réponses apportées par les responsables de site et de secteur lors de ces réunions.

La directrice de l'école (référente éducation sur le temps des NAP)

- Problème de remplacement des animateurs absents

À l'heure actuelle, pas d'animateur « volant » pour remplacer (phase de recrutement toujours en cours)

Toutefois, selon les effectifs annoncés le matin par les responsables de site et en cas d'absence connue d'animateurs, la Ligue de l'Enseignement essaye de ré-ajuster d'un site à l'autre. La ligue de l'enseignement essaye de remplacer par des animateurs s'occupant de la même tranche d'âge, mais qui ne connaissent pas forcément les enfants.

Questions :

- Les animateurs ont-ils les fiches sanitaires de chaque enfant ainsi que les coordonnées des responsables légaux ? Les PAI ont-ils été transmis ?

Le périscolaire a accès aux porte-vues des classes où sont rangées les fiches de renseignements que les parents complètent en début d'année..
Les PAI sont également mis à la disposition de la responsable de site et lui ont été « présenté » par la directrice de l'école.

- Si les normes de sécurité ne sont pas assurées à cause d'un manque d'animateur: pourquoi ne peut-on pas récupérer nos enfants occasionnellement? Cela allégerait le nombre d'enfants. (cette inscription définitive et permanente est absurde)

(La question a été posée à madame Dubourg, représentant la Municipalité lors de la réunion et qui s'est engagée à la faire remonter, nous attendons une réponse.)

- Combien d'animateurs ont leur BAFA? Merci de publier la formation de chaque animateur.

Plus de la moitié de l'équipe est diplômée ou stagiaire, certains sont en cours de formation.

Il n'est pas prévu de publier la formation de chaque animateur.

- Combien d'animateurs ont leur Brevet de secourisme?

Le Brevet de secourisme (actuellement PSC1), n'est pas obligatoire, si ce n'est lors de séjour où un assistant sanitaire fait obligatoirement partie des effectifs.

Toutefois, en cas d'accident, les animateurs ont une procédure à suivre.

- Qu'est-ce que la ligue de l'enseignement a prévu pour la montée en compétence des animateurs?

Des journées de formation sur les contenus des parcours ont été et sont proposées aux animateurs.

- Quel est l'effectif d'enfants moyen par animateur?

En Maternelle, c'est le taux dérogatoire 1animateur pour 14 enfants qui est appliqué. Depuis le début de l'année, sur l'école maternelle Dolet cette moyenne était entre 11,33 et 14,35.

C'est une moyenne, donc il peut y avoir plus ou moins 14 enfants car la référente éducation (directrice de l'école) n'a pas souhaité que dans certaines classes, 3 ou 4 élèves soient « prélevés » pour compléter d'autres groupes. Dans la mesure où les ATSEM restent avec leur classe, parfois il n'y a qu'un animateur dans une classe.

Pistes d'amélioration :

- Nécessité de savoir à qui sont confiés nos enfants >> présentation du référent, présentation de l'équipe, animateurs ont en charge une même classe sur les 2 jours? pour l'année? Décloisonnement des classes pendant les NAP?

Un trombinoscope va être mis en place.

Les parents qui le souhaitent peuvent rencontrer la responsable de site. Les jours de NAP, la responsable de site et la directrice de l'école sont présentes à la porte à 16h30.

Lors du conseil d'école du lundi 3 novembre, la responsable de site et la responsable de secteur seront présentes.

Les animateurs sont en charge d'une classe pour l'instant, il n'est pas prévu un changement de référent par classe, mais un changement de parcours (qui est déjà différente entre le mardi et le vendredi).

Les parcours seront affichés en début de période, pour une meilleure lisibilité des activités mises en place.

Chaque animateur tend à créer un « cahier de vie » par groupe, afin que les parents visualisent ce qui est proposé aux enfants.

Organisation du mercredi matin :

- En maternelle, entre 8h30 et 8h50, l'accueil du matin n'est pas assurée. En cause, le manque d'animateurs. Où en sommes-nous dans le recrutement nécessaire au respect du taux d'encadrement ?

Il faut distinguer 2 choses :

De 7h30 à 8h20, l'accueil de loisirs est PAYANT, il est donc soumis à un taux d'encadrement.

De 8h20 à 8h50, c'est une garderie GRATUITE qui a été proposée par la municipalité suite au changement d'horaire annoncé juste avant la rentrée.

Comme son nom l'indique, c'est une garderie (pas un accueil).

En effet, il n'y a pas de taux d'encadrement sur la garderie, donc, quelque soit le nombre d'enfants, il n'y aura pas plus d'animateurs.

Ce n'est donc pas un problème de recrutement. Les premiers mercredis ont été très difficiles au vu du grand nombre d'enfants présents sur ce temps de gratuité.

C'est pour cette raison que la directrice de l'école, madame Soler Tanguy, a invité les parents à privilégier lorsque cela leur est possible une arrivée à 8h50 (en classe).

Pour autant, les parents attendent une amélioration sur ce temps de gratuité, certains ont décalé leurs horaires, ce qui a eu un effet bénéfique en attendant cette amélioration.

Ce n'est pas très équitable que des parents payent un forfait pour un accueil de qualité jusqu'à 8h20, sachant qu'ensuite cet accueil qu'ils ont payé se transforme en garderie dans des conditions plus difficiles pour les enfants qui en maternelle ont besoin d'une grande sécurité affective.

- A partir de quelle heure commence la demi-heure gratuite de l'accueil du matin sachant que l'école ouvre ses portes à 8h50 : 8h20 ou 8h30 ?

(voir réponse à la question précédente)

- Les parents d'élèves souhaitent une communication régulière sur les NAP (organisation, contenus, animateurs...).

Dès le retour des vacances, l'affichage des parcours sera mis en place, ainsi qu'un cahier de vie accessible à 16h30, ou sur les temps périscolaires.